

Le Président

Le 16 mars 2009,

à

Mlles. Mrs les Patineurs Sélectionnés

Objet : Sélection aux Championnats de France Minimes et Avenirs 2009

Mademoiselle, Monsieur,

Les membres de la Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique et moi-même sommes heureux de vous annoncer votre sélection pour participer aux championnats de France Avenirs, Minimes « 1^{ère} année » ou Minimes « 2^{ème} et 3^{ème} année » qui se dérouleront du 27 au 29 mars 2009 à Clermont-Ferrand.

Vous trouverez ci-joint la liste des athlètes sélectionnés ainsi qu'un rappel des modalités de sélection votées en AG des Clubs.

Il vous sera possible de voir les horaires de la compétition sur notre site : www.csnpa.org ainsi que tous les renseignements qui nous seront transmis par le club organisateur de Clermont Ferrand.

A toutes et à tous je souhaite une excellente compétition et vous dis à très bientôt.

Patrice Gauthier

Copie : M. Didier Gailhaguet Président FFSG
M. Charles Dumont D.T.N FFSG
M. Jean Roland Racle Chargé de Mission D.T.N FFSG
Mmes. Mrs les Membres de la CSNPA
Mmes. Mrs les Membres d'Honneur de la CSNPA
Mmes. Mrs les Présidents des Clubs concernés
Mmes. Mrs les entraîneurs concernés
Mmes. Mrs les Membres du Bureau Exécutif
Mmes. Mrs les Présidents de Ligues Régionales Concernées

Pièces Jointes : Liste des Patineurs sélectionnés dans la catégorie «Minimes 1^{ère} » et « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année »
Liste des Patineurs sélectionnés dans la catégorie « Avenirs »
Modalités de Sélection aux Championnats de France «Minimes 1^{ère} » et « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année »
Modalités de Sélection aux Championnats de France « Avenirs »
Modalités de Partage des Ex aequo

Liste des Patineurs sélectionnés dans la catégorie «Avenirs »

En cas de forfait, contacter immédiatement :
P.Gauthier 06 30 49 61 29 ou patgaut75@yahoo.fr

Filles (24)

DUCROTTE Marie	Rouen
VRBOVA Mirka	Dijon
KLEIN Léa	Amiens
MONZALI Carla	Nice
BRAGANTI Yoshino	Nice
MAILHOT Charline	Clermont-Ferrand
KAUFFMANN Caren	Champigny
GIRAUD Séréna	Toulouse C.P.
LIGIER Alexiane	Clermont-Ferrand
DEMERET Lisa	Aubagne
YEHYA Sophie	Franconville
CHARRON Aurore	Dunkerque
GROSS Chloé	Strasbourg
BOUILLET-GIRAUD Candice	Grenoble IMP
VERCRUYSSSE Orane	Avignon
PERON Megan	Orléans
FLUHR Marina	Mulhouse
SERNA Léa	Amiens
MAHAMOUD Nadjma	Aubagne
VAN DEN HOVE Faustine	Amiens
BELTRAMINI Matisse	Roanne
JEAN BAPTISTE ADOLPHE Maëva	Rennes
ABACHKINA Angélique	Nice
TOURNAUX Clarisse	Wasquehal

<u>Remplaçantes :</u>	LAGOUGE Natacha	Strasbourg
	CABON Maurane	Strasbourg
	GENTY Morgane	La Roche sur Yon
	LESCURE Clémence	Asnières
	BELLAMY Fiona	Caen
	JEREMIAH Mélinda	Evry

Garçons (12)

ECONOMIDES Luc	Rouen
GROSSE Ryan	Nice
BARBET Mathis	Rouen
GUILLAUME Téo	Villenave d'Ornon
RIBES Arthur	Boulogne-Billancourt
PIERRET Loris	Reims
BOSSARD Ludovic	Anncy
LE MAY Landry	Nantes
BELMONTE Rémy	Aubagne
TESSON Etienne	Cherbourg
HERREBOUDT Antoni	Compiègne
LEONARD Hugo	Colmar

<u>Remplaçants :</u>	DONICA Julian	Evry
	JULIEN Théo	Orléans
	SEREIR Lotfi	Asnières
	DE MENDEZ Joffrey	Compiègne

**Liste des Patineurs sélectionnés dans la catégorie
« Minimes 1^{ère} année »**

Filles (11)

BEN KHALED Manel	Villenave d'Ornon	
KLINGER Kelly	Reims	
LAURENT Camille	Colmar	
JOUBE Cédrine	Clermont-Ferrand	
PAGEAU Clémence	Clermont-Ferrand	
CAMPOS Johana	Brive	
TODD Ellen	Anncy	Forfait
CLERT Maéva	La Roche sur Yon	
HAZELLE Cheyenne	Roanne	
HARMANDAYAN Chaghig	Vitry	
WATTIGNY Séliane	Vitry	

Remplaçante : Néant

Garçons * (2)

GUILLAUME Téo	Villenave d'Ornon	(A choisi Avenirs)
AYMOZ Kévin	Grenoble IMP	

**Liste des Patineurs sélectionnés dans la catégorie
« Minimes 2^{ème} & 3^{ème} année »**

Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique

3/6

Filles (24)

LEBLANC Flora	Champigny
VENTARD Anaïs	Annecy
BEN KHALED Yasmine	Villenave d'Ornon
FERRANDO Ophélie	Nice
HABECHIAN Méline	Courbevoie
LECAVELIER Laurine	Garges
CADET Camille	Dunkerque
CIRILLI Laurianne	Annecy
SCALZO Gabrielle	Chambéry
ARNAUD Pauline	Annecy
DESJEUNES Mélanie	Dammery les lys
NAUROY Manon	Valence
HERNANDEZ Emilie	Villenave d'Ornon
TALEB Bahia	Annecy
DEPLAIX Marine	Courbevoie
TRIFONOVA Nika	Clermont Ferrand
ZEROUROU Aline	Annecy
JOLLY Camille	Caen
BELLENGER Chloé	Amiens
BEN KHALED Manel	Villenave d'Ornon
SASA Noriko	Grenoble IMP
FLAMAN Yaël	Villenave d'Ornon
LE MAY Nastassia	Nantes
PHILIPPE Karine	Grenoble IMP
KLINGER Kelly	Reims
MAYINGI Aurélie	Mulhouse
MALCZUCK Joséphine	Caen
BEGARIN Naomi	Evry

Forfait

(A choisi Minimes 1^{ère} année)

(A choisi Minimes 1^{ère} année)

Forfait
Remplaçante de CIRILLI

Remplaçantes :

LAURENT Camille Colmar

(A choisi Minimes 1^{ère} année)

JOUVE Cédric Clermont-Ferrand

(A choisi Minimes 1^{ère} année)

DELAUX-BOILEAU Anaëlle La Roche sur Yon

Garçons * (9)

HOCQUAUX Simon	Nancy
NOVAIKIN Timofei	Colmar
ANFRY Gabin	Rouen
TESSON Adrien	Cherbourg
ABECASSIS Laurent	Colmar
LOUIS Gabriel	Rennes
LAMBOLEY Joshua	Besançon
PINEL Clément	Cergy
ARRATEIG Paul	Rouen

Remplaçant : Néant

** Compte-tenu du faible nombre de participants chez les garçons, les catégories « Minimes 1^{ère} année » et « Minimes 2^{ème} & 3^{ème} année » seront regroupées dans la même compétition.
Les titres de champions de France « Minime 1^{ère} année » et « Minime 2^{ème} & 3^{ème} année » seront attribués.*

Sélections aux Championnats de France

(Règlement voté en AG 2008 des Clubs)

Championnats de France « Avenirs »

- * Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 10 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
- * Médaille exigée : **Préliminaire.**
 - Seront sélectionnés aux championnats de France Avenirs :
 - Les 24 premières filles**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.
 - Les 12 premiers garçons**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi

Championnats de France « Minimes »

- * Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 10 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
- * Médaille exigée : **Préliminaire.**
 - Seront sélectionnés aux championnats de France Avenirs :
 - Les 24 premières filles**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.
 - Les 12 premiers garçons**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné.**

Minimes 1^{ère} année

Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Minimes 1^{ère} année les patineurs ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France Novices de la saison en cours et ayant opté pour le Championnat de France Minimes 1^{ère} année.

- **La catégorie Filles 1^{ère} année comptera 24 participantes**, et ex æquo si nécessaire.
- **La catégorie Garçons 1^{ère} année comptera 12 participants**, et ex æquo si nécessaire.
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Remarques :

- **Si des minimes 1^{ère} année s'inscrivent aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année, les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs Minimes 1^{ère} année classés immédiatement après.**

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

Départager les ex aequo

(Règlement voté en AG 2006 des Clubs et non modifié depuis)

Addition du nombre des places composant les 3 résultats : le total le plus faible prime. En cas de nouvelle égalité, la meilleure place ou le plus grand nombre de meilleures places prime

Groupe d'entraînements

Les groupes d'entraînements seront constitués en tenant compte de l'ordre inverse des résultats TDF1. Dans chacun des groupes, il sera procédé au moment de monter en piste à un tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage des musiques.

Le Président

Paris, le 16 mars 2008

à

Mesdemoiselles, Messieurs les Patineurs sélectionnés pour les France « Minimes 1^{ère} année », « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année » et « Avenirs ».

Objet : **Feuille d'éléments de vos programmes**

Mesdemoiselles, Messieurs,

Il est **important et urgent** pour le bon déroulement de la compétition que vous ou vos entraîneurs fussiez parvenir à :

Emmanuel MICHON manumichon@hotmail.com

**Les éléments des programmes court et libre.
Ces renseignements sont indispensables pour imprimer les feuilles officielles des juges des deux panels.**

L'envoi rapide de ces éléments contribuera au bon déroulement de la compétition mais aussi respectera le travail particulièrement contraignant de la saisie des renseignements.

Cordialement

Patrice Gauthier

Copie pour info :

Mmes. Mrs les Présidents des Clubs concernés
Mmes. Mrs les Entraîneurs concernés

RAPPEL :

***En cas de forfait, contacter immédiatement :
P.Gauthier 06 30 49 61 29 ou patgaut75@yahoo.fr***

Le Président

Paris, le 17 mars 2009

à

Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligue de Patinage Artistique
Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs

Objet : **Frais d'inscription et Noms des entraîneurs pour accréditations**

Madame, Monsieur le Président

- Les frais d'inscriptions pour la participation aux championnats de France « Avenirs » et/ou «Minimes» doivent parvenir avant le début de la compétition.

Les chèques d'inscriptions (35€) établis par le Président du Comité Technique, le Président du Club concerné ou le patineur doivent être libellés à l'ordre de :
Clermont Auvergne Patinage Artistique et envoyés à l'adresse suivante :

CLERMONT Auvergne Patinage Artistique
155 boulevard Gustave Flaubert
63000 Clermont Ferrand

- Afin d'organiser au mieux la compétition et éviter des agacements lors des accréditations, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir joindre avec votre règlement **le ou les nom(s) des entraîneurs** qui seront présents à cette compétition.

L'envoi rapide de ces éléments contribuera au bon déroulement de la compétition mais aussi respectera le travail des organisateurs.

Cordialement

Patrice Gauthier